

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 mai 2026

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 2537)

N° CF6

AMENDEMENT

présenté par
Mme Lebec

ARTICLE 3

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité Supprimer cet article.
--

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette proposition de loi n'est pas une bonne idée, ce qui justifie cet amendement.